

Réunion du 24 septembre 2016

L'an **deux mil seize**, le **samedi vingt quatre septembre**, à onze heures trente, le Conseil Municipal de la commune de **GOULLES**, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session extraordinaire, sous la présidence du Docteur Hervé ROUANNE, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 19 septembre 2016

Présents : MM. ROUANNE Hervé, REVEILLER Michel, BITARELLE Jean-Claude, RENARD Marie, BROUSSE Michel, VEYSSIERE Alain, SEININGE Henri, RIGAUX Joël,

Absent : MADRIGNAC Annie (procuration à Jean-Claude BITARELLE), COUSQUE Cyril (procuration à Michel BROUSSE), MOULENNE Laurent (procuration à Joël RIGAUX)

Monsieur BROUSSE Michel a été élu secrétaire.

2016-09-24-069 - Etude archéologique préalable à la cristallisation du village de Carbonnières - attribution

Membres	11	Présents	8	Procurations	3	Votants	11	Abstentions	0	Exprimés	11	Pour	11	Contre	0
---------	----	----------	---	--------------	---	---------	----	-------------	---	----------	----	------	----	--------	---

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal ses décisions antérieures n°065 du 20 décembre 2015 relative au programme de travaux de valorisation du site pour la période 2015-2014, et n° 004 du 30 janvier 2016 relative à la réalisation d'une étude archéologique préalable afin d'obtenir une connaissance approfondie du site du village de Carbonnières et de livrer une documentation qui permettra de guider la Commune dans son projet de valorisation.

Aux termes de la consultation et de l'analyse des propositions, le choix s'est porté l'offre du bureau d'études EVEHA pour un montant de 74 725 € HT, soit 89 670 € TTC.

A ce coût d'étude, s'ajoutent des opérations connexes de dévégétalisation et de rebouchage des sondages, estimées à 3 264 € HT, soit 3 916,80 € TTC. Ces opérations seront réalisées par l'association d'insertion IDEE.

Le montant total de l'opération s'élève donc à **77 989 € HT, soit 93 586,80 € TTC**.

Monsieur le Maire fait part du plan de financement prévisionnel :

Financiers	Taux	Montant
État (DRAC)	25 %	19 497,25 €
Région (Contrat de Territoire Pays Vallée de la Dordogne)	20 % (plafond subvention = 10 000 €)	10 000 € (12,8%)
Département (CTA 15-17)	20 %	15 597,80 €
Autofinancement Commune	42,17 %	32 893,95 €

Monsieur le Maire précise que cette action fera également l'objet d'une demande de subvention FEADER à la Région dans le cadre de l'opération globale de valorisation du village comprenant les travaux de cristallisation préconisés par l'étude archéologique.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- décide l'engagement de l'étude archéologique présentée,
- accepte le plan de financement présenté ci-dessus,
- charge le Maire de toutes les démarches relatives à l'obtention des aides et l'autorise à effectuer toutes démarches, signer tous documents techniques et financiers nécessaires à la mise en place de l'opération.

2016-09-24-070 - Acquisition d'une armoire forte anti feu

Membres	11	Présents	8	Procurations	3	Votants	11	Abstentions	0	Exprimés	11	Pour	11	Contre	0
---------	----	----------	---	--------------	---	---------	----	-------------	---	----------	----	------	----	--------	---

Monsieur le Maire expose au Conseil l'intérêt d'acquérir pour la Mairie une armoire forte anti feu afin de garantir la protection des registres (Etat Civil, Délibérations, Arrêtés) ainsi que des autres documents sensibles.

Il indique qu'il a consulté des fournisseurs pour la fourniture et la mise en place de ce matériel.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

- décide d'acquérir le matériel proposé,
- retient le devis de l'entreprise Fabrègue pour un montant de 2 704.87 € ht,
- charge le Maire de rechercher un financement extérieur éventuel (Département, Assurance),
- autorise le Maire à signer tout document en vue d'une réalisation dans les meilleurs délais,
- prévoit le financement par des fonds réservés à l'article 2188 du Budget communal.

2016-09-24-071 - Virements de crédits : Budget Commune

Membres	11	Présents	8	Procurations	3	Votants	11	Abstentions	0	Exprimés	11	Pour	11	Contre	0
---------	----	----------	---	--------------	---	---------	----	-------------	---	----------	----	------	----	--------	---

Monsieur le Maire expose au Conseil que les crédits ouverts aux articles ci-après du Budget principal 2015 sont insuffisants et propose les réajustements suivants :

Intitulés des comptes	Diminution crédits alloués		Augmentation des crédits	
	Comptes	Montants	Comptes	Montants
Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales			73925	4 000.00 €
Entretien de bâtiments	61522	4 000.00 €		
SECTION D'EXPLOITATION		4 000.00 €		4 000.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve la décision modificative ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Feuillet de clôture contenant les délibérations n° 2016-09-24-069 à 2016-09-24-071 établies sur 2 pages.

ROUANNE Hervé,

REVEILLER Michel,

BITARELLE Jean-Claude,

RENARD Marie,

BROUSSE Michel,

VEYSSIERE Alain,

SEININGE Henri,

MOULENNE Laurent,